

Votre nouveau Contrôle Technique

EN 1 CLIN D'ŒIL

2017

2018

DURÉE
DU CONTRÔLE
TECHNIQUE



**+10 MINUTES
EN MOYENNE**

123 POINTS
DE CONTRÔLE



**133 POINTS
DE CONTRÔLE**

407 DÉFAUTS
RÉPERTORIÉS



**610 DÉFAUTS
RÉPERTORIÉS**

2 NIVEAUX DE
DÉFAILLANCE



**3 NIVEAUX DE
DÉFAILLANCE**

Une nouvelle réglementation imposée
par l'Europe, applicable à compter
du 20 mai 2018.

CONSEIL PRATIQUE

Pour être sûr de la date de votre prochain contrôle, consultez la date de validité mentionnée sur votre certificat d'immatriculation.

À RETENIR ABSOLUMENT



- ✓ 610 DÉFAILLANCES CLASSÉES EN 3 NIVEAUX DE GRAVITÉ
- ✓ CONTRÔLE TECHNIQUE complet avec 133 POINTS DE CONTRÔLE



Pour plus de renseignements : autosur.fr

N° Vert 0 800 555 657

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Évolution du Contrôle Technique



autosur.fr



L'ÉVOLUTION

• LE CONTRÔLE TECHNIQUE EN 2018

En application d'une Directive Européenne, le Contrôle Technique Automobile va évoluer à compter du 20 mai 2018 avec l'objectif de renforcer encore votre sécurité. Plus complet, il sera désormais un peu plus long. Il introduira surtout un nouveau résultat de contrôle pour les défaillances critiques constatées. Cela ne devrait concerner que 1 à 3% des véhicules contrôlés. Dans ce cas, le Contrôle ne sera valide que le jour même.



DANS LE DÉTAIL

• LES 3 NIVEAUX DE DÉFAILLANCE



139 DÉFAILLANCES MINEURES

défauts à réparer, pas de contre-visite nécessaire



342 DÉFAILLANCES MAJEURES

défauts à réparer + contre-visite obligatoire dans les deux mois



129 DÉFAILLANCES CRITIQUES

Vous êtes autorisés à rouler et donc à amener votre véhicule au garage uniquement le jour du Contrôle + contre-visite obligatoire dans les deux mois



✓ BON À SAVOIR

- Vous devez réaliser votre Contrôle Technique entre le 19 mars et le 19 mai 2018 ? N'attendez pas le dernier moment car si vous aviez une contre-visite à effectuer, elle devrait l'être impérativement avant le 19 mai, sous peine de devoir repasser un Contrôle appliquant la nouvelle réglementation.
- En cas de défaut de Contrôle Technique, vous vous exposez à une amende de 135€.
- Le contrôle pollution sera renforcé en janvier 2019.



COMMENT DÉTECTER UNE DÉFAILLANCE CRITIQUE AVANT LE CONTRÔLE TECHNIQUE ?



Des éléments d'échappement ou du pare-chocs menacent de tomber



Les portes ne ferment pas



Des éléments de direction sont détériorés



Les feux stop ne fonctionnent pas



L'antivol se bloque inopinément



Le vitrage est endommagé et gêne la visibilité



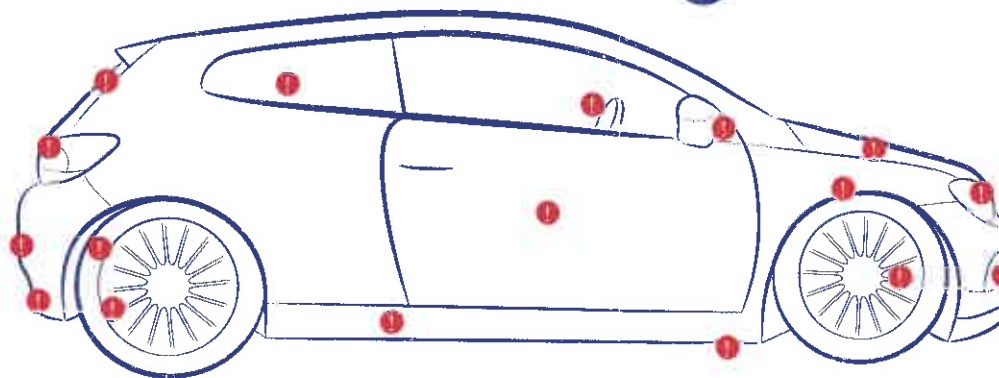
Au moins 2 rétroviseurs manquent



Le siège conducteur est mal fixé



Le liquide de frein fuit ou est absent



Les pneus sont nettement trop usés ou endommagés



Le freinage est deux fois moins efficace qu'attendu



Le châssis est à la limite de la rupture



La carrosserie est détériorée et peut provoquer des blessures



Les liquides (huile, refroidissement...) fuient abondamment



Les plaquettes ou les disques sont trop usés